POLE D'EXCELLENCE DES PRATIQUES SPORTIVES DE L'UB
CRITERES DE SELECTION - SAISON 2023/2024

SPORTS COLLECTIFS

1/ LISTE MINISTERIELLE.

2/ CONTRAT PROFESSIONNEL LIE A UN CLUB PROFESSIONNEL.

3/ CONTRAT/CONVENTION DE CENTRE DE FORMATION LIE A UN CLUB PROFESSIONNEL.

4/ PODIUMS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE N-1.

(Toujours en rapport avec l'investissement, le sérieux et la charge de travail …)

SPORTS INDIVIDUELS

1/ LISTE MINISTERIELLE.

2/ CONTRAT PROFESSIONNEL.

3/ PODIUMS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE N-1.

4/ FINALISTE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE FEDERAL DE SA CATEGORIE OU DANS LES 12 PREMIERS AU BILAN ANNUEL NATIONAL/RANKING, DE SA CATEGORIE.

(Toujours en rapport avec l'investissement, le sérieux et la charge de travail …)

JUGES / ARBITRES / ENTRAINEURS / PREPARATEURS PHYSIQUE

Tous les cas seront à l'étude !!! …

1/ NIVEAU OU L'ETUDIANT EXERCE OU OFFICIE.

2/ CONTRAINTES PAR RAPPORT AU CURSUS UNIVERSITAIRE (Stages / Convocations…).